

GRATIFICATION POUR DEPART FACILITE DANS L'INTERET DE L'ORGANISATION

Sur cette circulaire, que le personnel peut consulter auprès des Secrétariats de Division, l'Association du Personnel a émis les réserves suivantes :

- a) Bien que son caractère discrétionnaire ne puisse être mis en cause, du fait de son acceptation par le Comité des Finances, l'Association du Personnel aurait préféré un texte qui soit plus précis sur les critères d'application, de façon qu'il ne soit pas refusé à l'un de ce qui sera accordé à l'autre.
- b) L'âge minimum a été fixé à 45 ans alors que le Conseil de l'Association du Personnel avait demandé de le fixer à 40. Un compromis acceptable aurait été 45 ans d'âge ou 15 ans d'ancienneté.

COMITE EXECUTIF DU 17 AVRIL 1980

Le Comité Exécutif a mandaté une Commission pour rédiger une lettre à faire parvenir aux Chefs de Division avant la Commission Exécutive du 8 mai 1980, développant les argumentations qui ont motivé le refus de la Circulaire "Bonification des droits à pension des membres du personnel travaillant en roulement".

Dans un prochain Bulletin nous publierons le contenu de cette lettre.

Le Comité Exécutif a également analysé le projet de circulaire concernant les "Congés dans les foyers". Cette circulaire, bien que non satisfaisante, est dans l'ensemble conforme aux recommandations RESCO. L'Association du Personnel exprimera la nécessité de soumettre dans un proche avenir au Comité des Finances, une meilleure réglementation conforme à celle appliquée aux Communautés Européennes.

CULTURAL ACTIVITIES ACTIVITES CULTURELLES

POUR INFORMATION

Maison de Vaudagne - Centre de loisirs
et de rencontres

16, Avenue de Vaudagne - Meyrin -

SPECTACLE Christine SCHALLER QUARTETT..

VENDREDI 2 MAI 1980 à 20H45

CLUBS

FOOTBALL CLUB

Bon début pour la nouvelle équipe "EP" qui tient en échec le champion sortant 1979.

L'INTER ayant été la seule équipe à s'imposer la "bande" à D. ROSSET se trouve seule en tête.

Match "ECS" - "GIS" : remis

Résultats de la semaine du 14 au 18.4.1980:

INTER	-	SP	=	3 à 2
EP	-	SPS	=	2 à 2
DD	-	BOOSTER	=	0 à 0

Les buteurs du DD et BOOSTER ont manqué leur premier rendez-vous.

La Coupe démarre avec les deux Chocs :
. SP - SPS et DD - EP

Mardi 29 avril : SP-SPS - Arbitre BLONDIN
Mercredi 30 " : DD-EP - Arbitre SANCHEZ

Pas d'autres rencontres en raison du 1er mai férié !

BASKET BALL

Reprise des activités du Club le mardi 29 avril 1980 au Cycle d'Orientation de la Golette à Meyrin.

Nous vous demandons de ne pas manquer ce premier contact de la saison.

A sa réunion du mardi 22 avril 1980 le nouveau Comité a été élu et se compose comme suit :

Président	: Pierre AGOSTINETTI
Président d'Honneur	: Pierre DALP
Trésorier	: Dominique BLONDEL
Capitaine	: Franz KUTTEL

Nous serons heureux d'accueillir tout nouveau joueur désirant pratiquer le basket.

A retourner à : P. AGOSTINETTI /DD - 2816
ou D. BLONDEL /SB - 5136

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....Div.....

Tél.....Etes-vous déjà licencié dans
un Club.....

Signature.....